

REQUÊTE PCT

(original sous forme électronique)

0	Réservé à l'office récepteur	
0-1	Demande internationale n°	PCT/FR2019/052770
0-2	Date du dépôt international	20 novembre 2019 (20.11.2019)
0-3	Nom de l'office récepteur et "Demande internationale PCT"	RO/FR
0-4	Formulaire PCT/RO/101 - Requête PCT	
0-4-1	Préparée avec	PCT Online Filing Version 3.51.000.264e MT/FOP 20141031/0.20.5.20
0-5	Pétition Le soussigné requiert que la présente demande internationale soit traitée conformément au Traité de coopération en matière de brevets	
0-6	Office récepteur (choisi par le déposant)	Institut national de la propriété industrielle (France) (RO/FR)
0-7	Référence du dossier du déposant ou du mandataire	2018142
I	Titre de l'invention	OUTIL DE VISSAGE COMPRENANT UN MOYEN D'ABRASION
II	Déposant	
II-1	Cette personne est :	Déposant seulement
II-2	Déposant pour :	Tous les Etats désignés
II-4	Nom :	SAINT-GOBAIN PLACO
II-5	Adresse :	34 Avenue Franklin Roosevelt 92150 SURESNES France
II-6	Nationalité (nom de l'État) :	
II-7	Domicile (nom de l'État) :	FR
III-1	Déposant et/ou inventeur	
III-1-1	Cette personne est :	Inventeur seulement
III-1-3	Inventeur pour :	Tous les Etats désignés
III-1-4	Nom (NOM DE FAMILLE, prénom) :	LOMBARD, Pierre
III-1-5	Adresse :	C/O Saint Gobain Recherche 39 Quai Lucien Lefranc 93303 AUBERVILLIERS France

REQUÊTE PCT

(original sous forme électronique)

IV-1	Mandataire ou représentant commun; ou adresse pour la correspondance La personne nommée ci-dessous est/a été désignée pour agir au nom du ou des déposants auprès des autorités internationales compétentes, comme	Mandataire
IV-1-1	Nom :	EX MATERIA
IV-1-2	Adresse :	2 rue Hélène Boucher 3eme etage droite 78280 GUYANCOURT France
IV-1-3	n° de téléphone :	+33130686530
IV-1-5	Courrier électronique :	christophe.levaille@exmateria.eu
IV-1-5(a))	Autorisation de recourir au courrier électronique L'office récepteur, l'administration chargée de la recherche internationale, le Bureau international et l'administration chargée de l'examen préliminaire international sont autorisés à utiliser cette adresse électronique, si l'office ou l'administration le souhaite, pour envoyer les notifications établies en relation avec la présente demande internationale :	en tant que notifications préliminaires suivies de notifications sur papier
IV-1-6	n° sous lequel le mandataire est inscrit auprès de l'office :	808161863
V	DÉSIGNATIONS	
V-1	Le dépôt de la présente requête vaut, selon la règle 4.9.a), désignation de tous les États contractants liés par le PCT à la date du dépôt international, aux fins de la délivrance de tout titre de protection disponible et, le cas échéant, aux fins de la délivrance à la fois de brevets régionaux et nationaux.	
VI-1	Revendication de priorité d'une demande nationale antérieure	
VI-1-1	Date de dépôt	28 novembre 2018 (28.11.2018)
VI-1-2	Numéro	1872026
VI-1-3	Pays ou membre de l'OMC	FR
VI-2	Demande de document de priorité L'office récepteur est prié de préparer et de transmettre au Bureau international une copie certifiée conforme de la ou des demandes antérieures mentionnées ci-dessus sous la/les rubriques :	VI-1
VI-3	Incorporation par renvoi : lorsqu'un élément de la demande internationale visé à l'article 11.1)iii) d) ou e) ou une partie de la description, des revendications ou des dessins visée à la règle 20.5.a) n'est pas contenu ailleurs dans cette demande internationale mais est intégralement contenu dans une demande antérieure dont la priorité est revendiquée à la date à laquelle un ou plusieurs des éléments visés à l'article 11.1)iii) ont été initialement reçus par l'office récepteur, cet élément ou cette partie est, sous réserve de la confirmation selon la règle 20.6, incorporé par renvoi dans cette demande internationale aux fins de la règle 20.6.	
VII-1	Administration chargée de la recherche internationale choisie	Office européen des brevets (OEB) (ISA/EP)

REQUÊTE PCT

(original sous forme électronique)

VII-2	Demande d'utilisation des résultats d'une recherche antérieure; référence à cette recherche		
VII-2-1	Date de dépôt	28 novembre 2018 (28.11.2018)	
VII-2-2	Numéro de dépôt	1872026	
VII-2-3	Pays (ou office régional)	FR	
VII-2-4	Déclaration (règle 4.12.ii):	La présente demande internationale est identique, ou pratiquement identique à la demande pour laquelle la recherche antérieure a été effectuée, mais, le cas échéant, elle a été déposée dans une langue différente.	
VIII	Déclarations	Nombre de déclarations	
VIII-1	Déclaration relative à l'identité de l'inventeur	-	
VIII-2	Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de demander et d'obtenir un brevet	-	
VIII-3	Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de revendiquer la priorité de la demande antérieure	-	
VIII-4	Déclaration relative à la qualité d'inventeur (seulement aux fins de la désignation des États-Unis d'Amérique)	-	
VIII-5	Déclaration relative à des divulgations non opposables ou à des exceptions au défaut de nouveauté	-	
IX	Bordereau	Nombre de feuilles	
IX-1	Requête (y compris les feuilles pour déclaration)	4	
IX-2	Description	23	
IX-3	Revendications	2	
IX-4	Abrégé	1	
IX-5	Dessins	5	
IX-7	TOTAL	35	
	Éléments joints	Document(s) papier joint(s)	
IX-8	Feuille de calcul des taxes	-	
IX-9	Original du pouvoir distinct	-	
IX-17	Copie des résultats de la recherche antérieure	-	
IX-20	Figure des dessins qui doit accompagner l'abrégé	1	
IX-21	Langue de dépôt de la demande internationale	français	

REQUÊTE PCT

(original sous forme électronique)

X-1	Signature du déposant, du mandataire ou du représentant commun	(PKCS7 Signature Digital)
X-1-1	Nom :	EX MATERIA
X-1-2	Nom du signataire	FR, CABINET EX MATERIA, Christophe LEVEILLE
X-1-3	Qualité (si cela n'apparaît pas clairement à la lecture de la requête)	(Mandataire)

RÉSERVÉ À L'OFFICE RÉCEPTEUR

10-1	Date effective de réception des pièces supposées constituer la demande internationale	20 novembre 2019 (20.11.2019)
10-2	Dessins :	
10-2-1	Reçus	
10-2-2	Non reçus	
10-3	Date effective de réception, rectifiée en raison de la réception ultérieure, mais dans les délais, de documents ou de dessins complétant ce qui est supposé constituer la demande internationale :	
10-4	Date de réception, dans les délais, des corrections demandées selon l'article 11.2) du PCT	
10-5	Administration chargée de la recherche internationale	ISA/EP
10-6	Transmission de la copie de recherche différée jusqu'au paiement de la taxe de recherche	

RÉSERVÉ AU BUREAU INTERNATIONAL

11-1	Date de réception de l'exemplaire original par le Bureau international	
-------------	---	--